

Nos secteurs d'intervention sur Paris :

➤ L'Est Parisien



Pour en savoir plus, contactez :

 **Rafael IRIBAN BARROSO**
Coordinateur du Centre de Ressources Territorial :
rafael.iriban@vyv3.fr
06 99 62 60 98
01 88 40 32 00

 **CRT Bastille**
24 rue Amelot 75011 Paris
Entrée côté rue du Chemin Vert
01 88 40 32 00

vyv³ | Île-de-France

idf.vyv3.fr



VYV 3 Île-de-France, union mutualiste soumise aux dispositions du livre III du Code de la mutualité, immatriculée au répertoire Sirene sous le numéro Siren 480 266 014. Siège social : 167, rue Raymond-Losserand - 75014 Paris. Conception graphique : VYV 3 Île-de-France @Jean-Baptiste Laissard @Getty Images - 08/25.

Établissement
mutualiste
GROUPE **vyv**



CRT Bastille : Centre de Ressources Territorial de l'Est Parisien

Un appui renforcé pour favoriser
le maintien à domicile des personnes âgées.



GROUPE
vyv

vyv³ | Île-de-France



Qu'est-ce qu'un Centre de Ressources Territorial ?

Le Centre de Ressources Territorial (CRT) a été imaginé pour renforcer les services à domicile auprès des personnes âgées dépendantes.

Ce dispositif a pour but de permettre aux personnes en perte d'autonomie, souhaitant vieillir à domicile, de bénéficier de services équivalents à ceux d'un EHPAD, dans un environnement sécurisé, facilitant leur parcours de santé.

Ce dispositif est porté par l'EHPAD Bastille avec la collaboration de l'agence VYV domicile Paris Nord. Il est piloté et coordonné par une équipe ad hoc recrutée pour le CRT.



Nos 2 missions

➤ Volet 1 : Appui, prévention et coordination au bénéfice des personnes âgées et des professionnels des territoires

- Amélioration des bonnes pratiques et formation auprès des professionnels du territoire (médecine de ville, infirmières en soins généraux libérales, kinésithérapeutes, ergothérapeutes, aides-soignants, accompagnants éducatif et social, auxiliaires de vie, etc.).
- Pour les personnes âgées de plus de 60 ans présentes sur le territoire, le CRT a pour mission de favoriser l'accès aux soins et à la prévention, ainsi qu'à des actions de lutte contre l'isolement. Le CRT intervient aussi en soutien aux aidants et aux proches.

➤ Volet 2 : Accompagnement renforcé à domicile

- Permettre à une file active de 30 personnes de bénéficier de prestations sociales que sont la sécurisation de l'environnement de la personne et de son domicile de jour et nuit, d'un accompagnement à l'adaptation du logement, d'un suivi médical et de la gestion des situations de crise. Cette file active bénéficiera aussi des prestations du volet 1.

Qui peut contacter le CRT ?

- Les personnes âgées de plus de 60 ans et leurs aidants ayant besoin d'écoute et de soutien pour trouver des solutions pour le maintien à domicile.
- Les professionnels du territoire qui constatent des risques ou des besoins complémentaires pour leur usager, patient, etc.



Pourquoi faire appel au CRT ?

- Un véritable soutien face aux situations de perte d'autonomie des personnes âgées qui souhaitent rester chez elles.
- Un gain de temps précieux : plus besoin de chercher les solutions seul, le CRT vous aide à mobiliser les bons acteurs rapidement.
- Une coordination optimisée : les acteurs du territoire mobilisés en équipe pluridisciplinaire.
- Une meilleure synergie entre intervenants : le lien entre professionnels est renforcé pour un accompagnement cohérent au domicile.

Quand faire appel au CRT ?

- Retour d'hospitalisation sans coordination.
- Aidant en difficulté ou absent.
- Isolement social majeur.
- Logement dangereux ou inadapté.
- Troubles cognitifs ou dépendance croissante.